

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUES
ET DES ORGANISATIONS CIVILES

DIVISION DES ORGANISATIONS CIVILES
ET DES ASSOCIATIONS

1057/MATD-SG-D'APOC-DOCA

RECEPISSE DE DECLARATION D'ASSOCIATION

(à faire insérer obligatoirement au Journal Officiel de la République
Togolaise dans un délai d'un mois à compter de la date de signature)

**DENOMINATION : UNITY BASKET-BALL CLUB
(U. B. C.)**

SIEGE : LOME - TOGO

BUT : L'Association a pour but d'œuvrer à l'épanouissement de la jeunesse à
travers le sport en général et le basket-ball en particulier.

Lomé, le 20 SEP 2006

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE,
ET DE LA DECENTRALISATION

F.T.B.B

Reçu Le... 10... OCT... 2006



POLI-BAZI Katari

REMARQUE : La mutation, le transfert et le changement de raison sociale doivent être portés à la connaissance du service
Compétent du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation.